

L'EPS AU LYCEE PAUL-LANGEVIN

	ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE 	OPTION FACULTATIVE  	SECTION SPORTIVE MUSCULATION  	ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE 	AS (Association sportive)  
Public Concerné	<input checked="" type="checkbox"/> Filière générale <input checked="" type="checkbox"/> Filières technologiques <input checked="" type="checkbox"/> Filières professionnelles	<input checked="" type="checkbox"/> Filière générale (non comptable avec l'enseignement de spécialité) <input checked="" type="checkbox"/> Filières technologiques	<input checked="" type="checkbox"/> Filière générale <input checked="" type="checkbox"/> Filières technologiques (hors STD2A) <input checked="" type="checkbox"/> Filière professionnelle MVVP	<input checked="" type="checkbox"/> Filière générale	<input checked="" type="checkbox"/> Filière générale <input checked="" type="checkbox"/> Filières technologiques <input checked="" type="checkbox"/> Filières professionnelles
Description	<p><u>Filières générales et technologiques</u></p> <p>2 h hebdomadaires</p> <p><u>Activités enseignées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Seconde : athlétisme, activités artistiques, musculation, sports collectifs • Première : Rugby, badminton, sauvetage aquatique, course de durée • Terminale : choix d'un menu de 3 activités 	<p>Enseignement facultatif</p> <p>3h hebdomadaires en plus des 2h obligatoires sur les 3 ans du cursus au lycée.</p> <p><u>Activités enseignées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Seconde : Natation, handball, sport de combat • Première : Natation, handball, relais-vitesse • Terminale : Natation, handball, ultimate 	<p>Enseignement facultatif</p> <p>3h hebdomadaires en plus des 2 heures obligatoires sur les 3 ans du cursus au lycée.</p> <p>Découverte et perfectionnement des différentes activités liées à la musculation (travail au poids de corps, sur machine, avec charge, haltérophilie, circuit training....) dans un but d'entretien corporel et/ou de compétition.</p>	<p>Enseignement de spécialité EPPCS (Education Physique, Pratiques et Culture Sportives)</p> <p>Enseignement de spécialité pouvant être choisi par les élèves de filière générale</p> <p>4 h en première, 6 h en terminale</p> <p>Pour les élèves sportifs, intéressés par des approfondissements pratiques et théoriques, avec un projet d'orientation vers les métiers liés aux sports et au corps humain.</p>	<p>Enseignement facultatif</p> <p>L'AS du lycée est une association sportive affiliée à l'UNSS (Union Sportive du Sport Scolaire) encadrée par les professeurs d'EPS sur des heures périscolaires (de 17h30 à 19h)</p> <p>Accessibles à tous les élèves volontaires qui adhèrent à l'AS (cotisation à l'année pour tous les sports)</p> <p>Les objectifs de l'AS sont de découvrir, pratiquer, se perfectionner, organiser, arbitrer dans des activités telles que : Basket-Ball, Haltérophilie, Musculation, Circuit training, handball, Volley-Ball, Badminton, Cross-country... (liste non exhaustive et évolutive en fonction des années et des participants)</p>
Evaluation au bac	<p><u>Bac général et technologique</u></p> <p>Note d'EPS = Moyenne des 3 CCF (Contrôle en cours de formation) des 3 activités choisies en Terminale Coefficient 6 (sur les 40 du contrôle continu)</p> <p><u>Bac professionnel</u></p> <p>Note d'EPS = Moyenne des 3 CCF (Contrôle en cours de formation) des 3 activités enseignées en Terminale Coefficient 1</p>	<p><u>Bac général et technologique</u></p> <p>Chaque enseignement facultatif amène un coefficient 2 par année (2 en première et 2 en terminale)</p> <p>Ex : pour un élève qui a suivi l'option en première et en terminale, la note de l'option EPS sera coefficient 4 (en plus des 100 obligatoire au bac).</p> <p>2 options possibles en STI 4 options max possibles en général</p>	<p>Ne peut compter au bac</p> <p>Des appréciations et notes figureront néanmoins sur le bulletin.</p>	<p><u>Bac général</u></p> <p>Si la spécialité n'est suivie que lors de la classe de première : Coefficient 8</p> <p>Si la spécialité est poursuivie en classe de terminale : Coefficient 16</p> <ul style="list-style-type: none"> • Epreuve écrite de 3h30 (20pts) • Epreuve pratique (12 pts) • Epreuve orale (8 pts) 	<p>Ne peut compter au bac</p>